# UNIVERSITE VERSAILLES/SAINT-QUENTIN

Référence GALAXIE : 4284

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	1335
Corps à l'issue de la titularisation :	Professeur des universités
Article:	СРЈ
Chaire:	Non
Section 1 :	12-Etudes germaniques et scandinaves
Section 2:	12 Ziudes germaniques et seunismu es
Section 3:	
Intitulé du contrat et du poste à pourvoir :	Humanites arctiques - etudes germaniques
Nature et objet de l'appel à projet de recherche et d'enseignement :	Projet Humanités arctiques (HUMANARCTIC)
Nature et objet de l'appel à projet de recherche et d'enseignement (version anglaise) :	Teaching and research dedicated to Arctic Humanities, with a special focus on the history of exploration and Christian missions in the Arctic. The research theme is focused on archival sources about the Arctic in German.
Research fields EURAXESS :	Cultural studies Other Other
Montant du financement associé :	maximum 500K•
Durée prévisible du projet :	3 a 5 ans
Implantation du poste :	0781944P - UNIVERSITE VERSAILLES/SAINT-QUENTIN
<b>Localisation:</b>	Guyancourt
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	UVSQ DRH - SERVICE ENSEIGNANTS 78035 - VERSAILLES CEDEX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	SEVERINE LEMARIE RESPONSABLE SERVICE ENSEIGNANTS 01.39.25.78.35 01.39.25.78.65 01.39.25.41.78 drh.enseignant@uvsq.fr
Date d'ouverture des candidatures :	01/09/2022
Date de fermeture des candidatures :	03/10/2022, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/12/2022
Mots-clés :	
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	IECI, OVSQ
Profil recherche:	
Laboratoire 1 :	202023613J (202023613J) - Institut de recherches Arctiques Jean Malaurie
Application Galaxie	OUI
Informations complémentaires :	Seuls seront convoqués à l'audition, les candidats préalablement sélectionnés sur dossier par la commission

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes



# Fiche de poste Chaire de professeur junior

Décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

Corps dans lequel l'intéressé a vocation à être titularisé : **Professeur des Universités** 

Profil de publication (intitulé du contrat et du poste concerné): Humanités arctiques - études germaniques

Section(s) CNU correspondante(s): 12

Localisation: IECI, 47 bd Vauban, 78280 Guyancourt et OVSQ, 11 bd D'Alembert, 78280 Guyancourt

Nature et objet du projet de recherche : Projet Humanités arctiques (HUMANARCTIC)

Nature et objet du projet d'enseignement proposé : Projet Humanités arctiques (HUMANARCTIC)

Partenaires: UVSQ, ANR

Montant du financement associé : maximum 500 K€ selon le nombre d'années du contrat (incluant le salaire

du recruté sur la période contractuelle et un apport de l'ANR)

Durée prévisible du projet : 3 à 5 ans

#### > Job profile et EURAXESS :

**Job profile** (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais): Teaching and research dedicated to Arctic Humanities, with a special focus on the history of exploration and Christian missions in the Arctic. The research theme is focused on archival sources about the Arctic in German.

**Research fields Euraxess** (cf tableau de codification dans les documents annexes) : Arctic and German Studies, Cultural Studies and History

#### **Profil du poste:**

# **Profil enseignement:**

Le Professeur junior participera aux enseignements du Master 2 international et interdisciplinaire « Arctic Studies ». La personne recrutée assurera notamment des cours sur l'histoire de l'Arctique et l'histoire des explorations du Grand Nord à l'époque moderne dans le cadre du master. Elle participerait également à l'organisation du cycle de conférences de cette formation et à l'encadrement des mémoires de recherche et des stages. Elle pourra par ailleurs donner des cours dédiés à l'histoire et à la culture des sociétés arctiques dans la licence d'études européennes de l'UVSQ et des cours de langue et de civilisation allemandes pour non-spécialistes, puis proposer des cours pour les jeunes chercheurs de l'université Paris-Saclay dans le cadre des études doctorales, voire au niveau de l'université européenne EUGLOH coordonnée par Paris-Saclay.

Le projet d'enseignement proposé devra refléter l'ambition du projet scientifique et l'importance des enjeux identitaires en Arctique dans une perspective historique. La charge d'enseignement demandée est d'un ½ service de professeur des universités (soit 96h eq TD par an sur la période contractuelle).

La personne recrutée coordonnera par ailleurs les activités arctiques au niveau de l'université et notamment de l'Observatoire OVSQ.

Mots-clés enseignement : Arctique – civilisation des pays de langue allemande – histoire – exploration – missions

Composante/UFR: IECI et OVSQ

Département d'enseignement : Département des langues à l'IECI, OVSQ

Lieu(x) d'exercice : Guyancourt

Contact Équipe pédagogique : Professeur Jan Borm, co-responsable du M2 Arctic Studies

(jan.borm@uvsq.fr)

#### Projet et Profil recherche:

Le Professeur junior en Humanités arctiques consacrera l'essentiel de son temps de recherche à l'étude des enjeux identitaire en Arctique et leur réception dans un cadre germanophone. L'Arctique représente une aire culturelle dont on n'a pas encore étudié suffisamment la dimension circumpolaire en ce qui concerne l'histoire et l'identité des sociétés arctiques. L'histoire de ces sociétés a été surtout abordée dans le contexte d'historiographies nationales, mais nettement moins souvent de façon transversale et comparée. Dans ce contexte, il reste de nombreuses archives à explorer et notamment des sources manuscrites de langue allemande.

Ces questions culturelles et identitaires, y compris dans leur dimension historique, ont été et continuent à être hélas trop souvent négligées dans les interactions avec les populations autochtones sans lesquelles un développement responsable de l'Arctique ne semble pas envisageable dans la durée.

Il s'agira en particulier d'étudier les représentations culturelles de ces sociétés grâce à l'étude de documents textuels et visuels de l'époque moderne (XVIIème et XVIIIème siècles) : récits de voyage, écrits proto-ethnographique et ethnographique, récits et journaux de missionnaires, correspondances, articles de presse etc., en complément des recherches menées par l'équipe de l'IRAM sur la période contemporaine (XIXème-XXIème siècles). La capacité à lire des sources manuscrites de langue allemande de l'époque moderne est indispensable pour mener à bien le projet. Les sources (partiellement) traduites en anglais doivent ensuite faire l'objet d'une campagne de restitution auprès des populations autochtones concernées selon les ressources disponibles.

Mots-clés recherche : Arctique — identités – représentations – missions chrétiennes – histoire de la communication

Contact pour le projet de recherche : Professeur Jan Borm, directeur de l'IRAM

« L'Institut de recherches arctiques Jean Malaurie Monaco-UVSQ » (IRAM) a pour vocation d'accompagner sur le plan scientifique les collections arctiques de Jean Malaurie à l'Institut océanographique/Fondation Albert 1<sup>er</sup> de Monaco et de participer ainsi à la valorisation de ces collections tout en animant des recherches autour de l'œuvre arctique circumpolaire de Jean Malaurie, le plus grand spécialiste français de l'Arctique, né en 1922. Dirigé par le professeur Jan Borm, proche collaborateur de Jean Malaurie depuis de nombreuses années, l'IRAM a pour objectif de devenir une référence internationale dans le domaine des Humanités arctiques circumpolaires, dans la droite lignée du Centre d'études arctiques créé par Jean Malaurie à l'EHESS dès sa nomination en tant que Directeur d'études en 1957. Cette ambition est notamment reflétée à l'UVSQ par la chaire UARCTIC « Arctic Humanities » dont le professeur Borm est le titulaire pour la période 2022-2027. Dans ce contexte, l'IRAM étudie les enjeux identitaires dans l'Arctique qui représentent l'une des principales problématiques dans le domaine des études arctiques, aire culturelle qui doit être étudiée dans sa dimension circumpolaire à la fois en ce qui concerne son histoire et l'impact du changement climatique ainsi que les perspectives de développement de la région, puis son rôle géopolitique. L'IRAM promeut activement la visibilité internationale des activités pluridisciplinaires autour de l'Arctique de l'Observatoire OVSQ grâce à ses nombreuses activités.

#### Informations complémentaires :

Modalités de candidature (voir point 1):

Les conditions requises de la part des candidats :

- Etre titulaire d'un doctorat ou à défaut titulaires d'une équivalence avec le doctorat de leurs diplômes universitaires, qualifications et titres, attribuée par décision du conseil académique réuni en formation restreinte.

En outre, il est recommandé:

- D'avoir accompli au moins 3 ans d'activité scientifique après la thèse,
- Pour les titulaires d'un doctorat en France, d'avoir une expérience de mobilité à l'étranger significative.

Les dossiers de candidature devront être déposés sur <u>Galaxie</u> (module FIDIS (fil de l'eau)\*<sup>1</sup>) selon le calendrier disponible sur le site de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le portail Galaxie, soit du 01/09/2022 au 03/10/2022-16h.

Les candidat(e)s établissent un dossier en version numérique, destiné à Monsieur le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et accessible aux membres de la commission de sélection.

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Seuls seront convoqués à l'audition les candidats préalablement sélectionnés sur dossier par la commission de sélection.

#### 1 : Conditions de recrutement pour le projet de CPJ à l'IRAM

#### • Constitution du dossier de candidature sur Galaxie

Conformément à l'article 18-3 de l'arrêté du 22 février 2022, le dossier de candidature comporte les documents suivants:

- 1) Une pièce d'identité avec photographie recto verso ;
- 2) Une pièce attestant de la possession d'un doctorat, tel que prévu à l'article L612-7 du code de l'éducation, ou pour les candidats qui ne sont pas titulaires d'un doctorat, d'un diplôme dont l'équivalence est reconnue par le Conseil académique réuni en formation restreinte de l'UVSQ, selon la procédure fixée au 1°) de l'article 5 du décret 2021-1710 du 17 décembre 2021;
- 3) Le rapport de soutenance du diplôme produit signé des rapporteurs si possible (Rapport de soutenance de la thèse);
- 4) La fiche de candidature CPJ accessible sur le portail GALAXIE, à déposer dans la partie «Titres et travaux». Attention, il est rappelé l'importance du développement de la partie relative au projet de recherche et pédagogique.
- 5) Pièces facultatives : présentation analytique, travaux, ouvrages, articles...

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.

La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

### Modalités d'organisation des auditions :

Seuls seront convoqués à l'audition les candidats préalablement sélectionnés sur dossier par la commission de sélection.

- Sélection des candidats autorisés à passer l'audition par le jury de recrutement
- Pour les candidats autorisés à passer l'audition :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> \*Lors de la recherche de postes, les chaires de professeurs juniors se distingueront des autres par l'article de recrutement (CPJ).

- Mise en situation : Séminaire d'intérêt général à assurer devant le laboratoire et les étudiants du master arctique sur les recherches menées par le candidat avec présence (au moins) des rapporteurs du candidat dans le jury de recrutement. La durée est d'une heure. L'organisation de cette heure est laissée à l'appréciation du candidat mais devra comprendre un temps de questions/réponses avec la salle (réelle et/ou virtuelle).
- Audition devant le jury de recrutement : 20 minutes de présentation (bilan/projet, Recherche/Enseignement, intégration à l'IRAM) + 20 minutes de questions.
- Période contractuelle de 3 à 5 ans selon l'expérience du candidat.
- Une expérience postdoctorale de 3 ans après la thèse est fortement recommandée, de même qu'une expérience à l'étranger.

# 2 : Conditions indicatives d'exercices spécifiques du titulaire de la CPJ à l'IRAM

- Intégration dans l'équipe de l'IRAM
- 96h eq TD d'enseignement / an en moyenne (N années de CDD : 64h l'année 1, 96h l'année 2, 128h année 3, (éventuellement 96h année 4 et année 5, respectivement)
- Participation à la vie scientifique de l'IRAM
- Participation à la vie des équipes pédagogiques de l'université
- Prise de responsabilités collectives côté recherche et/ou formation
- Bilan annuel d'activité avec le référent laboratoire
- Rédaction d'un rapport final bilan-perspective en fin de période contractuelle et soutenance de ce rapport devant un jury pour la titularisation
- Suivi du processus par la direction de l'IRAM

#### 3 : Critères de titularisation de la CPJ à l'IRAM

#### 1/ Critères qualitatifs

- Mise en place d'une recherche productive, originale, avec une autonomie individuelle
- Capacité de créer/entretenir des collaborations de recherche à différents niveaux, notamment à l'international et dans un cadre arctique
- Intégration dans l'équipe d'accueil en recherche et en enseignement

#### 2/ Critères quantitatifs

Publications

Une monographie rédigée pendant la période contractuelle (manuscrit accepté par l'éditeur). Au moins 1 article dans un journal national ou international à comité de lecture par an pendant la période contractuelle avec au minimum deux articles dans des revues internationales.

• Projets de recherche / animation scientifique

Pendant la période contractuelle, participation à un projet d'envergure nationale (ANR ou autre) ou international (Horizon Europe etc) en tant que WP leader (au moins) - ou co-direction d'un volume d'articles scientifiques.

Encadrement doctoral

Encadrement d'au moins un étudiant chaque année (thèse, stage de master etc.) avec au moins une thèse coencadrée pendant la période contractuelle en fonction des forces vives parmi les étudiants de l'école doctorale concernée.

Reconnaissance internationale

Au moins un item parmi les suivants : talk invité dans une conférence, reviewer d'articles pour une revue internationale à comité de lecture, responsabilité de groupes scientifiques internationaux, un prix ou une distinction, un article particulièrement cité (>20).

Responsabilités collectives

Coordination des activités arctiques de l'IUVSQ au niveau de la valorisation scientifique et de la communication internationale.

Actions de diffusion vers le grand public et/ou la société
 Au moins une action de vulgarisation ou de diffusion grand public sur la période contractuelle.

• Rendu (à la fin de la période contractuelle)
Rapport final comprenant la synthèse des travaux (recherche et formation) menés pendant la période contractuelle (10 pages minimum) et prospectives à 5 ans (5-10 pages). Ce rapport est à considérer dans l'esprit de l'habilitation à diriger des recherches si celle-ci n'a pas été soutenue pendant la période contractuelle déjà.

# 3/ Processus de titularisation

A l'issue de la période contractuelle, le jury de titularisation examine le rapport final et auditionne le candidat à la titularisation. Le jury apprécie les différents critères qualitatifs et quantitatifs, et décide de la titularisation ou non.

**Remarque :** les critères chiffrés sont répartis librement sur l'ensemble de la période contractuelle.